



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 123167

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la vaccination contre l'hépatite B. Le lien de causalité entre ce vaccin et le développement d'affections iatrogènes (sclérose en plaques) n'a pour l'instant été ni prouvé ni totalement exclu par l'étude des données épidémiologiques et scientifiques actuelles. En parallèle de l'obligation faite aux professionnels et de la recommandation vaccinale des nourrissons, ne serait-il pas judicieux de lancer une campagne d'information grand public sur les contre-indications éventuelles (antécédents personnels ou familiaux) ? Il la prie de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question et les moyens mis en oeuvre pour accélérer la recherche sur la sclérose en plaques.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123167

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4686